



## EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

Une séance ordinaire du conseil municipal d'Ogden a eu lieu le 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre de l'an **DEUX MILLE DIX-NEUF** à 19 h 00 à l'endroit habituel des séances.

**OGDEN**

**SONT PRÉSENTS:** Messieurs les conseillers suivants et mesdames les conseillères suivantes: *Michael Sudlow, Jean R. Roy, Claudette Dupras, Marie-Andrée Courval, Lise Rousseau et Sylvie Lefebvre.*

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire, monsieur Richard Violette.

---

### 10.5 Municipalité alliée contre la violence conjugale

**CONSIDÉRANT QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18,746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

2019-09-202

**Il est proposé par** madame Claudette Dupras  
**appuyé par** madame Lise Rousseau  
**et résolu à l'unanimité**

**DE** proclamer la Municipalité d'Ogden municipalité alliée contre la violence conjugale.

**ADOPTÉE**

Extrait certifié conforme  
Le 10 septembre 2019

Vickie Comeau  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*"Cette résolution est sujete à l'approbation du conseil municipal à sa prochaine assemblée régulière"*